

ANALYSE & PATRIMOINE CONSEILS 2

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 7 500 euros
Siège social : AVENUE LOUIS NEEL
BP 233 07000 PRIVAS
444 806 608 RCS AUBENAS

Suivant délibération en date du 29/12/2025, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 7 500 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

M. Jean-François VIALLE et M. Emmanuel VIELFAURE, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M. Jean-François VIALLE demeurant 370 CH. DE CHAUDABRI 07210 ROCHESSAUVE
DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. Emmanuel VIELFAURE demeurant 345 RTE DE LA VERNADE 07110 VINEZAC

Pour avis
Le Président

GAEC ELEVAGE DU SERRE

Société Civile au capital de 10 000 €
Siège social : 577 Route du serre
07260 RIBES
RCS AUBENAS 519 009 468

Par assemblée générale extraordinaire, adoptée à l'unanimité, en date du 12/12/2025, Monsieur Romain d'HELT demeurant 620 Chemin du Puech – 07260 RIBES devient cogérant à compter du 01/01/2026.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'AUBENAS.

SCA LES VIGNERONS DE JALES ET CRUZIÈRES

89 chemin des Vignerons
07460 Beaulieu
Tel : 04.75.39.32.03
cave.jales@wanadoo.fr

Convocation de l'assemblée générale Ordinaire

Le Conseil d'Administration de la coopérative agricole LES VIGNERONS DE JALES ET CRUZIÈRES vous invite à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de la coopérative devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/07/2025.

Cette Assemblée Générale se tiendra à la salle polyvalente de SAINT ANDRE DE CRUZIÈRE 07460, le JEUDI 05 FEVRIER 2026, à 16h30 en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 06 février 2025
- Rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31/07/2025
- Rapports du commissaire aux comptes
- Examen et approbation des comptes et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Constatation de la variation du capital social souscrit
- Renouvellement des mandats des administrateurs sortants
- Fixation de la limite de l'allocation globale attribuée aux membres du conseil d'administration
- Fixation du budget formation administrateur

Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du quinzième jour précédant l'assemblée générale ordinaire, des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, du bilan, du compte de résultat et de ses subdivisions ainsi que de l'annexe des comptes 2025.

Beaulieu, le 13/01/2026
Le conseil d'administration



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

APPEL À CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 07 26 0009 01 : superficie totale : 5 ha 74 a 10 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : SAINT-JEURE-D'ANDAURE (5 ha 74 a 10 ca) - 'MALAFOUGERES' : AN-84-85-89-90-91-92-95-190-192-193 - 'CHABENSON' : AO-290. Zonage : RNUu. Occupation : Libre

AS 07 26 0010 01 : superficie totale : 2 ha 40 a 33 ca dont 89 a 71 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : AUBENAS (1 ha 29 a 58 ca) - 'ILE DE JASTRE' : C-90-92-93-131-132-133-136-140-141-142-186-189. SAINT-DIDIER-SOUS-AUBENAS (1 ha 10 a 75 ca) - 'ROCHER DES JASTRES' : A-263-630-631. Zonage : AUBENAS : A - SAINT-DIDIER-SOUS-AUBENAS : N. Occupation : Libre

AS 07 26 0011 01 : superficie totale : 9 ha 42 a 25 ca dont 8 ha 84 a 96 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : LA SOUCHE (9 ha 42 a 25 ca) - 'LE VEYSSAS' : F-184-185. Zonage : N. Occupation : Libre

AS 07 26 0007 01 : superficie totale : 1 ha 48 a 79 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : ARDOIX (1 ha 48 a 79 ca) - 'LE MAUPAYS' : C-757-1113-1115-1181-1183. Zonage : A, N. Occupation : Libre

AS 07 25 0030 01 : superficie totale : 85 a 72 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : SAINT-PÉRAY (85 a 72 ca) - 'LACOMBE' : A-1744-1747. Zonage : A, N. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 30/01/2026 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction07@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, Le Moulin du Seigneur BP 142 07001 PRIVAS - Mail : direction07@safer-aura.fr.

DÉNOMINATION : DISCOUNT NEGOCE. COM.

Forme : SAS.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : Le Mas du Bosc,
07110 LARGENTIERE.
820 431 625 RCS d'Aubenas.

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2025, l'associé unique a décidé, à compter du 1 novembre 2025, de transférer le siège social à 930 route d'Aubenas - BP 10 001, 07110 UZER.

Mention sera portée au RCS d'Aubenas.

DÉNOMINATION : MARC DEPANNAGE.

Forme : EURL
société en liquidation.
Capital social : 500 euros.
Siège social : 534 RTE DE BERRIAS,
07460 Banne.
521 026 328 RCS d'Aubenas

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'AGE en date du 31 décembre 2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2025. Monsieur MARC DEPANNAGE, demeurant 534 RTE DE BERRIAS 07460 Banne a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 19 mars 2014, Monsieur Francis Pierre Jacques **BENASSEN-AUREL**, en son vivant retraité, veuf de Madame Aimée Denise EYDOUX, demeurant à SAINT SAUVEUR DE MONTAGUT (07190) 275 route de SAINT ETIENNE DE SERRES Les Muriers. Né à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014), le 13 mars 1922. Décédé à SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT (07190) (FRANCE), le 31 juillet 2025. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Romain SERVE, Notaire Associé de la Société à Responsabilité Limitée «ONVE NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à LE CHEYLARD(07160), 8 Rue du Docteur Rochette, le 12 janvier 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Romain SERVE, notaire à LE CHEYLARD (Ardèche), référence CRPCEN : 07066, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PRIVAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

ONVE-NOTAIRES
8 rue du Docteur Rochette
07160 LE CHEYLARD

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Virginie ROSA-CARDINAL, Notaire Associé de la Société à Responsabilité Limitée «ONVE-NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à LE CHEYLARD (07160), 8 Rue du Docteur Rochette, CRPCEN 07066, le 12 janvier 2026, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.ENTRE :

M Marc Armand **TROUILLER**, ouvrier, et Mme Sabine Colette Odette Louise **FOUGERON**, éleveur canin, demeurant à SAINT-MAURICE-EN-CHALENCON (07190) 115 impasse des Alizés.

M est né à PRIVAS (07000) le 31 mars 1965, Mme est née à ETAMPES (91150) le 19 décembre 1968.

Mariés à la mairie de SAINT-MAURICE-EN-CHALENCON (07190) le 17 novembre 2018 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Tous deux de nationalité Française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

POUR VOS ANNONCES LÉGALES
On s'occupe de tout !

Connaissez-vous les SERVICES PLUS du journal ?

- ✓ Attestation de parution immédiate par mail
- ✓ Relecture attentive de vos annonces avant parution
- ✓ Modèles d'annonces à votre disposition
- ✓ Devis sur simple demande

T. 04 75 64 90 20 - 06 09 88 11 33
legales@avenir-ardeche.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT 2026

Mon abonnement

☐ OUI, je m'abonne 1 an à

L'AVENIR AGRICOLE DE L'ARDÈCHE

(et son supplément Terroirs Auvergne-Rhône-Alpes)

pour 144 €



☐ OUI, je m'abonne 1 an à L'AVENIR AGRICOLE DE L'ARDÈCHE + 1 REVUE DE MON CHOIX
(et son supplément Terroirs Auvergne-Rhône-Alpes)

pour 144 € + prix différent en fonction de la revue, voir ci-dessous

Lait (11 n°/an)	Bovin viande (11 n°/an)	Chèvre (6 n°/an)	Pâtres (10 n°/an)	Volaille (10 n°/an)	Fruits et légumes (11 n°/an)	Vigne (11 n°/an)	Grandes cultures (6 n°/an)	Porcs (10 n°/an)
72 € au lieu de 132 €	72 € au lieu de 132 €	63 € au lieu de 102 €	64 € au lieu de 108 €	72 € au lieu de 132 €	72 € au lieu de 132 €	72 € au lieu de 132 €	72 € au lieu de 132 €	72 € au lieu de 132 €

Mes coordonnées

Nom - Prénom : _____

Lieu-dit : _____

CP : _____ Commune : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Fait le
à
Signature

Mode de paiement

- ☐ Chèque (à l'ordre de l'Avenir Agricole de l'Ardèche)
- ☐ Je souhaite une facture

Coupon à retourner accompagner du règlement à l'Avenir Agricole de l'Ardèche 4 avenue de l'Europe Unie - BP 139 - 07001 Privas

Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Afin de mieux vous connaître et de mieux répondre à vos attentes, merci de renseigner le questionnaire suivant :

Date de naissance : _____

Superficie exploitée : _____

VOS ACTIVITÉS

Bovins laitnb
Réf. laitièrest
Bovins viandenb
Ovinsnb
Caprinsnb
Aviculturenb
Céréalesha
Vergersha
Maralchageha
Vignesha

AUTRES ACTIVITÉS (préciser) :

.....

Où vous êtes vous procuré ce bulletin d'abonnement (journal) ?

☐ Gamm vert (précisez la commune)

☐ Village de producteur (précisez la commune)

☐ Autre



Hebdomadaire d'information générale et rurale édité par la Sepada (Société d'édition et de publication agricole de l'Ardèche) • SARL au capital social de 20 000 € créée en 1965 pour une durée de 99 années. RC 65 B 23. Siège social et bureaux : 4, avenue de l'Europe-Unie - BP 139 - 07001 Privas Cedex. Tél. : 04 75 64 90 20 - redaction@avenir-ardeche.fr • Directrice de la publication-gérante : Christel Cesana • Rédactrice en chef : Anaïs Lévêque. Principaux associés FDSEA - Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes - Groupama Méditerranée.

Commission paritaire n° 1029T86550
N°ISSN : 0998-0210 - Habilité à publier les annonces légales. legales@avenir-ardeche.fr
Dépôt légal à parution.
Abonnement 1 an - Journal seul : 144 € (vente au n° : 2,80 €) Prix des revues couplé avec le journal: Réussir La chèvre : 63 € ; Réussir Lait : 72 € ; Réussir Grandes Cultures : 72 € ; Réussir Bovins viande : 72 € ; Réussir Vignes : 72 € ; Réussir Fruits & Légumes : 72 € ; Réussir Pâtres : 64 € ; Réussir Volailles : 72 € ; Réussir Porcs : 72 €

Publicité locale : Agri Rhône-Alpes Bourgogne - Agrapole - 23, rue Baldassini - Lyon 69364 Cedex 07 - Tél. : 04 72 72 49 07
Publicité nationale : Réussir - 4-14 rue Ferrus CS 41442 - 75683 Paris Cedex 14 - Tél. : 01 49 84 03 30 - pub@reussir.fr
Imprimerie : 1, rue Pierre Charpy - 59440 Avesnes-sur-Helpe - France/Norvège - Taux de fibres recyclées minimum 60% - Certification : Papier produit à partir de fibres IFCGD (Issues de Forêts Certifiées Gérées Durablement)- Ptot : 0,022 kg/tonne

